

Gouverneur général :

À rôle symbolique, salaire symbolique

Québec, le 22 février 2021 – Le Bloc Québécois a déposé un projet de loi à la Chambre des communes pour faire passer le salaire du poste de gouverneur général au montant symbolique d'un dollar, en plus d'abolir la pension de retraite associée à la fonction.

« À fonction symbolique, salaire symbolique. La prochaine personne à occuper Rideau Hall sera déjà logée et nourrie à grands coûts aux frais des contribuables. Pour le Bloc Québécois, c'est là une rémunération plus que généreuse pour assister à des réceptions mondaines », a fait valoir la députée de Beauport-Limoilou, Julie Vignola.

Le projet de loi C-271 établit que le gouverneur général recevra un « traitement annuel de 1 \$ à partir du 1^{er} février 2021 », plutôt que les 270 602 \$ actuellement offerts à même les fonds publics. Le projet de loi C-271 abolit également la pension de retraite du représentant ou de la représentante de la monarchie britannique.

Le Bloc Québécois est favorable à l'abolition du poste de gouverneur général. Toutefois, considérant l'ampleur de la procédure constitutionnelle requise, Mme Vignola juge urgent de limiter immédiatement la facture remise aux contribuables québécois. La Chambre devra rapidement agir, par souci de transparence, pour les éventuels candidats et candidates qui seront intéressés à remplacer Julie Payette.

« Il serait évidemment injuste de ne pas présenter aux intéressés les conditions réelles du poste que le fédéral leur offre. Ils ont le droit de savoir que la population ne tolérera plus qu'ils reçoivent un salaire plus que trois fois plus élevé que la famille québécoise moyenne simplement pour parader au nom de la reine d'Angleterre. En attendant qu'on puisse se débarrasser de cette fonction inutile, il y a des limites à facturer le gros prix aux Québécois », a conclu la députée de Beauport-Limoilou.

-30-

Source :
David Rompré
Directeur du bureau de circonscription
418-717-5462
David.rompre.308@parl.gc.ca